



BULLETIN MUNICIPAL

2023

GARGANVILLAR

TARN-ET-GARONNE

N° 38



RÉVEILLON 2023

AU SOMMAIRE



ÉDITORIAL

- 4 Le mot du maire
- 5 Vœux
- 6 Les Finances de la commune
- 7 Cérémonies du souvenir
- 8 Entente Intercommunale
- 9-12 Et dans notre école

VIE ASSOCIATIVE

- 13-14 Club Country
- 15 La chorale
- 16-17 Génération Amitié Loisirs
- 18 Sweet Form 82
- 19 Arc en jeux
- 20 Les échos du foot
- 21 La gazette bouliste
- 22 Trail de Terrides
- 23 ACCA



INFOS MAIRIE

- 24 Le PLUi-H
- 25 Travaux
- 26 Mobilisation citoyenne
- 27 Téléthon
- 28 Vie Locale
- 29 Rappels
- 30 Etat-civil
- 31 Nos peines
- 32 Concours villages fleuris

La création du e city-stade (page 25)



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

En effet cette année 2023 qui vient de s'achever nous laisse dans une conjoncture particulière, crise climatique, inflation galopante, augmentation des taux d'emprunts.

Notre commune malgré cela a tout de même fait une avancée dans certains domaines à la hauteur de ses moyens. Un city stade vient de voir le jour sur le parking de la salle polyvalente qui permettra à nos ados, ainsi qu'aux élèves de notre école primaire de pratiquer leurs loisirs favoris.

Autre fait, le poste de cantinière a été supprimé et nous avons fait appel à la cuisine centrale SOGERES de notre Communauté de Communes qui fournit les repas tous les jours.

Ces derniers sont élaborés sous les conseils d'une diététicienne pour le prix de 5.20 €, la commune prenant 2€ à sa charge. Le tarif restant à la charge des parents est de 3.20 € par enfant.

Également une ombre vient ternir et chambouler l'organisation de nos agents territoriaux pour tous les travaux cantine, garderie, ménage etc... C'est le départ de Magalie DA CUNHA MONTEIRO, agent on ne peut plus sérieux, ayant passé trente années dans notre collectivité et qui a souhaité évoluer sous d'autres cieux. Nous respectons son choix et nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle affectation.

Après l'achat de la maison de Gérard TATAREAU en 2022, un premier logement vient d'être finalisé, et la location a été attribuée à Marie-José GILLES le 1er décembre 2023, et qui est la fille de notre ancien boulanger Jean GILLES.

En ce qui concerne notre Communauté de Communes, la piscine baptisée **CONFLU'O** a vu le jour ; c'est un complexe ultra moderne qui est désormais un lieu de détente, de loisirs et de bien-être pour les habitants du territoire, et cela permettra à nos enfants de l'école d'apprendre la natation.

Notre PLUI-H est en phase finale de réalisation après l'enquête publique qui vient d'avoir lieu. Notre commune, malgré le contexte économique reste très attractive, tant en ce qui concerne la réhabilitation que la construction de maisons; les documents d'urbanisme en sont la preuve.

J'exprime ma reconnaissance à toutes les personnes responsables des associations qui se dévouent sans compter pour leur bonne marche. Un grand merci également à ceux qui ont participé à la soirée de la Saint-Sylvestre dans notre salle des fêtes. Leur dévouement et leur sérieux ont permis à tous les participants venus de divers départements, de passer une très agréable soirée.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour adresser la bienvenue à tous les nouveaux arrivants dans notre commune et vous souhaite tout le meilleur pour 2024.

Meilleurs sentiments

Le Maire

C. VIGNAUX

Voeux de la Municipalité



Dimanche 22 janvier 2022, l'équipe municipale avait invité la population pour la cérémonie des vœux qui n'avait pas eu lieu depuis 2020.

C'est devant une assistance nombreuse que le Maire Christian VIGNAUX retraça la vie du village depuis les élections.

Il a tenu à souligner la complexité qu'a été la pandémie, tant pour le personnel communal que pour le groupe scolaire, pour éviter les fermetures et d'ajouter qu'aujourd'hui que la situation est maîtrisée, la confrontation à un contexte d'inflation, risque de contrarier les décisions attendues. L'accent a été mis aussi sur tous ces bénévoles qui se dévouent sans compter pour animer toutes les associations et plus particulièrement l'organisation du dernier réveillon, qui fut une réussite.

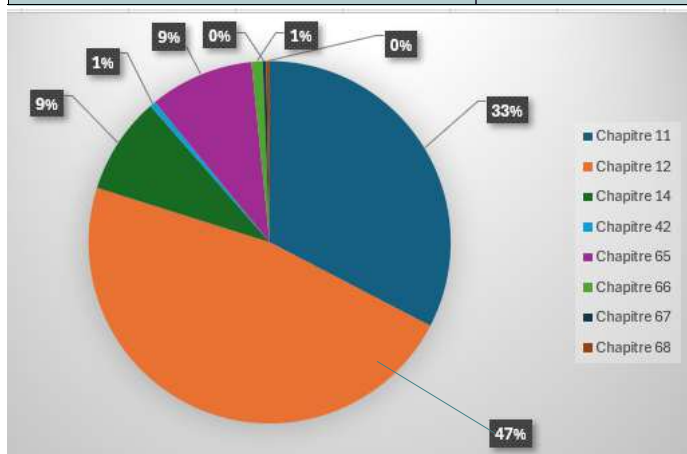
Après avoir souhaité une année pleine de bonheur et d'espérance pour 2023, l'ancien Maire Robert DESCAZEAUX fut honoré en recevant du Maire actuel le diplôme décerné par Madame la Préfète Chantal MAUCHET, le nommant Maire Honoraire pour les 49 années passées comme premier magistrat de Garganvillar. Également, il reçut de la part de la commune la Médaille de Maire Honoraire.

L'apéritif dînatoire clôtura cette sympathique cérémonie des vœux.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

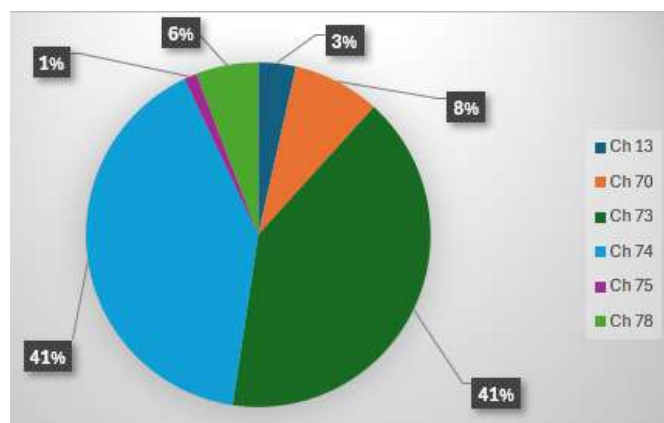
Dépenses de Fonctionnement

	Réalisations 2023
Chapitre 011 Charges à caractère général	209 662,95 €
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	303 482,30 €
Chapitre 014 Atténuations de produits	55 815,15 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre	3 456,00 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	59 803,36 €
Chapitre 66 Charges exceptionnelles	6 383,38 €
Chapitre 67 Charges prévisionnelles	1 900,00 €
Chapitre 68 Dotations provisions semi-budgétaires	2 010,45 €
Total des dépenses	642 513,59 €



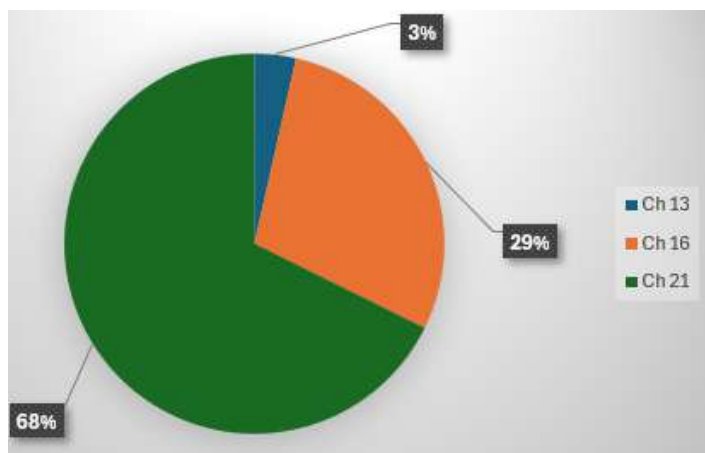
Recettes de Fonctionnement

	Réalisations 2023
Chapitre 013 Atténuations de charges	22 710,48 €
Chapitre 70 Vents, prestations de services	52 711,79 €
Chapitre 73 Impôts et taxes	262 162,08 €
Chapitre 74 Dotations et participations	261 565,29 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	7 661,83 €
Chapitre 78 Reprises provisions semi-budgétaires	37 722,36 €
Total des recettes	644 533,83 €



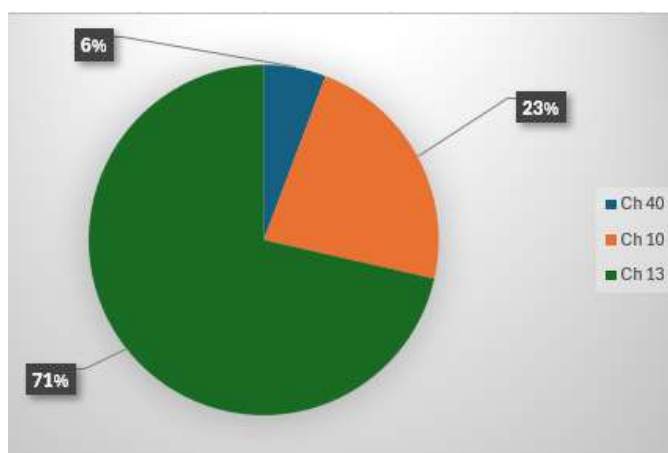
Dépenses d'Investissement

	Réalisation 2023
Chapitre 13 Excédent d'investissement	3 004,00 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes	24 514,19 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	57 655,20 €
Total	85 173,39 €



Recettes d'Investissement

	Réalisation 2023
Chapitre 040 Opérations d'ordre	3 456,00 €
Chapitre 10 Immobilisations corporelles	13 697,72 €
Chapitre 13 Subventions d'investissement	42 924,60 €
Total	60 078,32 €



CÉRÉMONIES

8 MAI 1945

Un devoir de Mémoire

Il y a 78 ans : Victoire des Alliés à Berlin sur l'Allemagne Nazie.

Ce jour-là, les forces de la Liberté triomphent, non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe.

En la circonstance, la délégation de nos porte-drapeaux Garganvillaraix, François BERLESE et Alexandre GOGOSZA, ainsi que Monsieur CHENUT représentant les médaillés militaires du département nous ont conduits aux deux monuments pour le recueillement et le fleurissement pour ne pas oublier le passé, nous qui savons la fragilité de la paix, la mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon !



11 NOVEMBRE

En ce 105^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, porte-drapeaux, Garganvillaraix et enfants accompagnés de leur Directrice d'école Mme DA PRATO, sont venus commémorer cet armistice devant le Monument aux Morts et ont lu le nom des soldats du village ayant perdu leur vie pour que nous ayons la paix.

Tous ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre nation sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Après la dépose des gerbes aux deux monuments et lecture de la lettre du Ministre des Armées par le Maire Christian VIGNAUX, la Marseillaise fût chantée par l'ensemble des gens présents et la cérémonie se termina par un moment de convivialité dans la salle municipale.



ENTENTE INTERCOMMUNALE



GARGANVILLAR-LAFITTE-LABOURGADE

En ce **8 septembre 2023** se sont réunis à la Mairie de **GARGANVILLAR**, la Commune de **LAFITTE**, représentée par son Maire Jean FÉGNÉ, la Commune de **LABOURGADE**, représentée par son Maire Hugues SAMAIN, pour signer une charte avec Christian VIGNAUX Maire de **GARGANVILLAR**, concernant l'École Publique de la dite commune, sous l'œil bienveillant de la Directrice Sylvie DA PRATO.

En effet, la dénomination de cette charte sera la suivante « **Charte de Partenariat de Reconnaissance Scolaire** » ; elle aura pour but que les communes de LAFITTE et LABOURGADE participent à la vie éducative et consultative de leurs enfants au groupe de scolaire de GARGANVILLAR.

En outre les trois communes étudieront la possibilité d'activités extras et périscolaires itinérantes dans les trois villages. Les dépenses de fonctionnement seront calculées au prorata du nombre d'élèves fourni par les communes, quant aux dépenses d'investissement, elles seront imputées à la commune d'accueil.

En plus de la commission du Conseil d'École normale trimestrielle celle-ci accueillera un membre des collectivités de LAFITTE et LABOURGADE à titre simplement consultatif.

Nous souhaitons donc bon vent à notre entente intercommunale.

Et dans notre école...

Cette année 2023 fut pour l'école une année des aurevoirs :

Le couperet est tombé, l'école a perdu une classe à la rentrée de septembre. A l'annonce de cette éventualité les parents, les maires de la future entente se sont mobilisés mais les effectifs étaient bas depuis plusieurs années donc l'école de 5 classes est passée à 4 classes.

Avec cette fermeture forcément il y a eu une suppression d'un poste, c'est Madame De Almeida qui a dû participer au mouvement. Elle est actuellement sur un poste en maternelle à Barry d'Islemade.

En septembre l'organisation de l'école a donc changé avec un effectif en hausse par rapport à l'année précédente : **97 élèves inscrits.**

En maternelle

- **Classe de PS/MS/GS** : 24 élèves
Enseignante : Madame Vanessa GONZALES

En élémentaire

- **Classe de CP/CE1** : 29 élèves
Enseignante : Madame Perrine MOUCHEBEUF
- **Classe de CE2/CM1** : 22 élèves
Enseignant : Monsieur Jérôme CHARENSOL
- **Classe de CM1/CM2** : 22 élèves
Enseignantes : Mesdames DA PRATO
Sylvie et PEYRUSSE Magalie



Rentrée 2023 accueil des familles par Mme DA PRATO Sylvie

Les agents territoriaux :

- Maternelle (Agent d'animation) : Madame Audrey Sanchez,
- Élémentaire : Mesdames Jocelyne DASTE, Françoise VIRIATO, Karine PASSERA et Stéphanie TRAMUZZI

A la rentrée de septembre, l'**Association des Parents d'Elèves** s'est éteinte faute de parents volontaires. Malgré tout, l'école reste dynamique avec une volonté d'enrichir les élèves dans un climat heureux. Les projets ont été nombreux :

- **Sport** : L'école est labellisée « école génération 2024 » prouvant ainsi son engagement.
- **Participation à la semaine SOP** qui a permis de rencontrer sportivement des élèves de l'IME d'Auvillar.

Adhérente à l'USEP depuis plusieurs années, les activités sont planifiées grâce aux rencontres sportives. Notons la participation du club de Rugby avec les interventions de Sylvain DELPECH pour préparer la rencontre « balle Ovale ».

- **Séances de natation** pour tous les élèves de l'école à la piscine de Castelsarrasin CONFLU'O .Il est à noter que cette action n'est possible que grâce à l'engagement de la mairie qui prend en charge le transport.
- **Projet cyclisme** : « Savoir rouler » développer dès la maternelle. L'école a reçu une subvention de 400€ permettant de doter la maternelle de trottinettes et draisienne. Nous remercions les parents d'élèves qui s'engagent en passant leur agrément pour encadrer ces activités.
- **Faire aimer lire** : différentes actions sont menées sur l'année en fonction des actions nationales ou locales. « Les petits champions de la lecture » : lecture orale, « les incorruptibles » : compréhension et savoir donner son avis, « Salon du livre » de Beaumont de Lomagne, « Festival Lettres d'automne » qui a permis de découvrir en classe l'Ile au trésor de Robert Louis Stevenson et de voir à Montauban une adaptation théâtralisée de ce roman.

- **Les mathématiques** : Semaine des maths à l'école et Journée « Fermat sciences » à Beaumont de Lomagne

Être curieux : Projet sur l'année de découverte du monde. L'année scolaire 2022 2023 s'est achevée par un spectacle portant sur l'Océanie qui avait permis de faire des exposés, de rencontrer une danseuse Sara DUCAT qui a coordonné le spectacle avec tous les élèves de l'école autour du HAKA.

Grâce à une année de décroisement, tous les élèves de l'élémentaire ont participé à la création du HAKA de Garganvillar

Cette année notre thème étant l'Afrique, les élèves ont pu profiter de l'intervention de Monsieur Boubacar NDIAYE qui est venu conter ainsi que Madame BONNEFOI Thérèse conteuse locale.

Être de futurs citoyens responsables et respectueux :

- **Des actions autour de l'alimentation**, de l'utilisation des écrans ont été menés avec l'infirmière du collège et avec les Francas.
- **L'Aire terrestre** permet aux élèves de cycle III de travailler la biodiversité. Projet mené avec la participation de Monsieur GOUXETTE de Campagne Vivante, de la fédération de la chasse et du CPIE.

Ce projet a vu le jour grâce à l'implication de la mairie et notamment de Monsieur le maire qui participe activement. En avril 2023 sur cette aire une mare a vu le jour. Depuis l'aire a augmenté encore son potentiel de biodiversité puisqu'une haie a été plantée. Nous remercions vivement tous les acteurs notamment Monsieur le maire et ses adjoints, Monsieur Delluc président de la fédération de chasse, Madame AZZOPARDI coordinatrice de Campagne vivante et Monsieur GOUXETTE le référent.

En maternelle, les élèves de la petite et moyenne section ont participé à « la classe dehors ».

- **Vivre ensemble** : Séjours éducatifs et journée éducative

Chaque élève de l'école a pu vivre des temps de partage et de culture afin d'alimenter leur culture et leur imaginaire : Les élèves de la petite et moyenne section ont vécu une journée dans le « vallon des kangourous ». Les élèves de moyenne et grande sections ainsi que ceux du CP et CE1 sont allés trois jours à Andernos et les plus grands ont vécu différentes expériences à Porté Puymorens sur le thème de l'astronomie.

Le vivre ensemble est à l'échelle de Garganvillar puisque le Comité de Bienfaisance des Écoles Publiques présidé par Mireille GRAULIER en plus du bal annuel, a la volonté de faire d'autres actions en partenariat avec les parents d'élèves et l'école de Garganvillar.

L'année s'est terminée avec la venue du Père Noël (merci à Monsieur Roland GRAULIER) qui a eu une hotte bien garnie grâce au Comité de Bienfaisance, la mairie de Lafitte et la mairie de Labourgade et la mairie de Garganvillar.

Toute l'équipe pédagogique remercie toutes les personnes qui nous accompagnent sur toute l'année pour rendre possible nos différents projets.

L'équipe pédagogique de l'école de Garganvillar

Procédure d'inscription pour l'année 2024/2025 :

Après avoir déposé le dossier en mairie, vous êtes contactés pour l'admission qui se passe en deux temps :

- une rencontre avec l'enseignante pour un atelier avec l'enfant;
- un entretien avec la directrice pour la partie administrative.

Les horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h00- 12h00 / 13h30- 16h30

Service garderie :

Matin : 7h30- 8h50 / Soir : 16h30 -18h30

Activités et sorties

Musée d'histoire Naturelle

PS/MS

C
A
R
N
A
V
A
L



Les petits champions de la lecture

Séjour à Andernos:

MS/GS, CP/CE1



A la recherche d'insectes

Aire Terrestre et

classe dehors



Enregistrement des chants d'oiseaux

Fête de la science à

Beaumont de Lomagne



Le vallon des

Kangourous

PS/MS



Séjour à Porté Puymorens



Forêt de Montech



Rencontres sportives USEP

Rencontre à Faudoas,



Journée paralympique: IME d'Auvillar

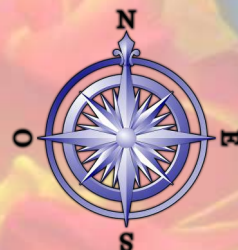
Parcours pour les maternelles et acrosport pour les cycles 2 et 3



Marche longue jusqu'au Château de Terrides



Journée orientation à Boudou



Journée occitane à Belleperche



Venue de conteurs: Thérèse Bonnefoi (en jaune) et Boubacar Ndiaye (ci-dessous)



Noël 2023

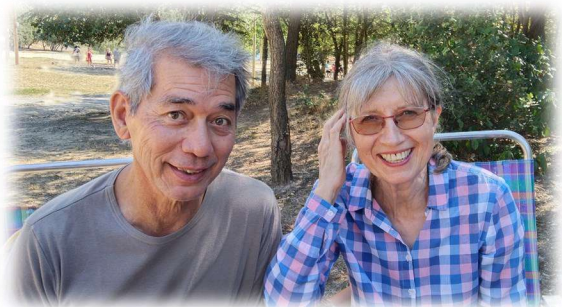


CLUB COUNTRY 2023



Les cours de country se déroulent dans la salle municipale au cœur du village tous les mardis de 19h à 20h, hors vacances scolaires.

Ces cours sont encadrés par notre professeur et son épouse « MICHEL Peter et Jeanine » (ci-dessous)



Les cotisations restent inchangées soit 40€ par personne et par an, de septembre à fin mai. Au cours de cette année, nous avons dansé bien sur, mais nous avons organisé une sortie sur 2 jours autour de Carcassonne.

Nous avons visité **Trèbes** » où se trouve la **Chocolaterie NOUGA-LET**. (MIAM-MIAM!!!, pique-nique au bord du lac). Dans l'après-midi, nous avons pris possession de notre dortoir dans une abbaye (Notre Dame de l'abbaye).

La soirée en dortoir, nous a rappelé notre jeunesse. Après le repas du soir, balade nocturne sur les remparts.

Le lendemain, nous avons visité le **Gouffre de Cabres Pine** à côté de Trèbes.

Après la pause repas, nous nous arrêtons pour visiter le **Château Paul Riquet**.

Après 2 jours passés dans notre bonne ambiance, nous rentrons à GARGAN-VILLAR. Cette sortie est intégralement à la charge de chaque adhérent.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles de L'Union des Sociétés, qui grâce à leur dévouement, permettent à chaque association d'avoir un budget. Quant à notre Club Country, il nous sert à rémunérer notre professeur de Country.

Merci à la municipalité de nous prêter la salle pour pouvoir danser chaque mardi soir.

Le Bureau

Nos visites

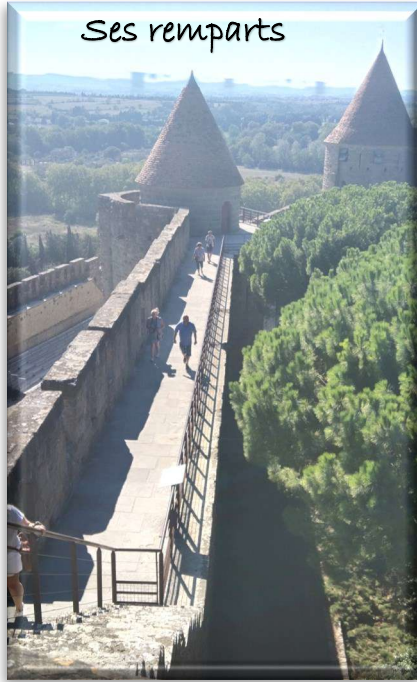
CARCASSONNE

TREBES

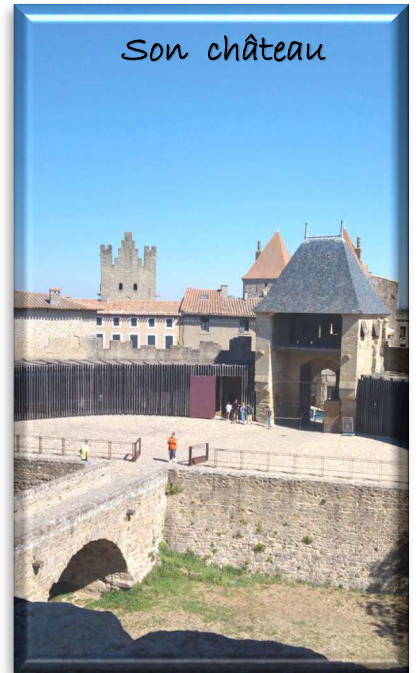


La chocolaterie Nougaret

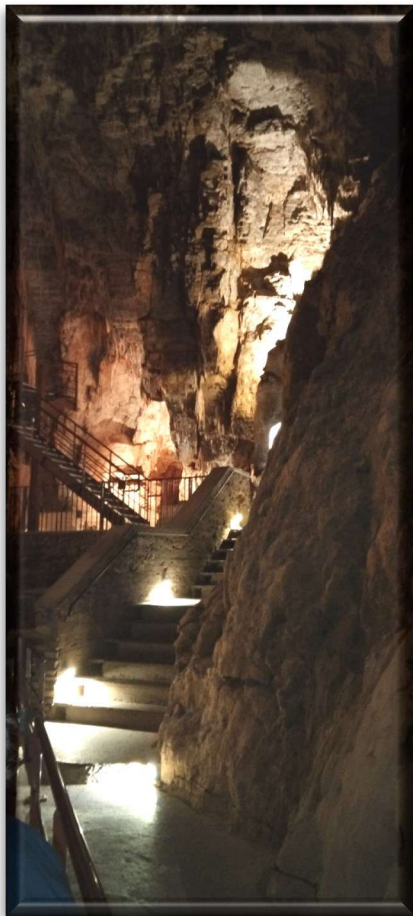
Ses remparts



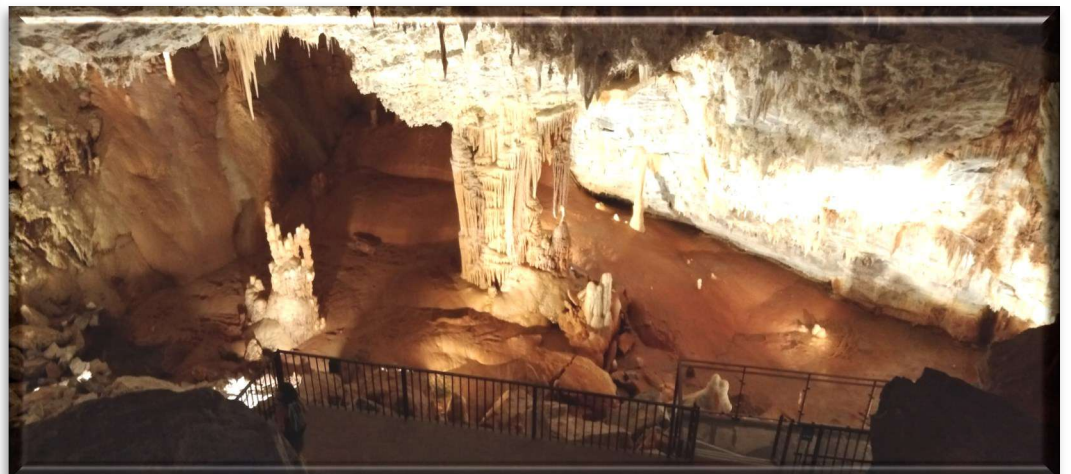
Son château



Pique-nique et moments de convivialité



Le gouffre de
cabrespine



La Chorale



L'année 2023 se caractérise par le changement de Chef de Chœur. C'est désormais Mélanie qui organise et dirige les répétitions hebdomadaires.

Chaque lundi à partir de 14 heures, les choristes se retrouvent pour répéter dans la Maison des Aînés. Les effectifs sont stables et la motivation est intacte.

Le groupe met toute son ardeur à apprendre de nouvelles mélodies avec pour objectif de tendre vers la modernité.

Nous sommes allés à la maison de retraite « Les hortensias » à CASTELSARRASIN afin de divertir les résidents et à cette occasion nous avons eu le plaisir de rencontrer des anciennes choristes. Notre présentation a été unanimement appréciée.

Lors des repas de fin de saison et de Noël avec le Club des Aînés, la chorale assure l'animation avec quelques chansons de son répertoire. Si pratiquer le chant en toute simplicité et dans un esprit convivial vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre tous les lundis de 14 heures à 15 heures 30.

Un petit goûter vous est proposé et ceux qui le souhaitent peuvent terminer l'après-midi par quelques parties de belote.

L'association « Chorale de GARGANVILLAR » vous réservera le meilleur accueil.

Le Bureau





Générations

Amitié et Loisirs

GARGANVILLAR

*Au cours de cette année 2024
nous souhaitons accueillir toutes les personnes désireuses
de rejoindre nos rangs,
sans autre prétention, que de passer et partager des moments de convivialité
en toute amitié.*

Nombre de manifestations ont été menées tout au long de la saison passée, en diversifiant les propositions, afin que chacun puisse y trouver son bonheur.



● En janvier, après l'Assemblée Générale, nous avons partagé la traditionnelle coque avec l'élection du roi et de la reine du jour, lesquels ont reçu respectivement, en guise de présent, un coffret gourmand.



● En mars, la chandeleur et la dégustation de crêpes confectionnées par les bénévoles du club, comme le veut la tradition, après avoir joué au loto.



- Concours de belote pour la sélection au niveau du secteur, organisé à Castelmayran en vue de la finale départementale, pot de l'amitié en fin d'après-midi.



● En avril, 1ère journée de pétanque à Montauban.



● En mai, dégustation de fraises précédée d'un petit loto
- 2ème journée de pétanque le 16 mai à Montauban. Nos équipes ont dignement représenté le Club de Garganvillar mais n'ont pu se qualifier pour la finale Régionale. Bravo à nos pétanqueurs (équipes féminines et masculines).

● En juin, fête du secteur Gascogne

L'organisation de cette fête a été confiée, cette année, à notre club de Garganvillar qui s'est déroulée à la salle polyvalente le jeudi 15 juin 2023.

Au programme :

- à 9 h randonnée pédestre de 7 kilomètres,
- à 9 h 30 : - belote
- pétanque
- à 12h30 : repas proposé par le club

Au menu : apéritif, melon et jambon, paëlla géante (préparée par Alain et Marie-Ange DELLUC), fromage, glace et chouquettes, vins rouge, rosé et café.

Cette journée a été une réussite. Nous avons accueilli 250 personnes des différents clubs du secteur Gascogne. Le Président départemental et la responsable du secteur nous ont adressé leurs sincères félicitations.

- **En juillet**, repas de fin de saison au Plan d'Eau De Saint Nicolas de la Grave réunissant les membres de la Chorale et du Club Générations Amitié et Loisirs.

- **En octobre**, dégustation de pan-tintât (pain aillé) et chasselas, précédée d'un petit loto en 9 parties.

Le 19 octobre, 2 équipes du club ont participé à la finale régionale de belote (Nadine BERGE/René BEQUIE et Maryse ASTIE/Jean-Pierre PASSERAT).

Ils se sont classés 13° et 16° sur 50 équipes. Bravo à nos représentants.

- **En novembre**, notre association a organisé un loto ouvert à tous à la salle polyvalente doté de 16 parties avec lots divers et bons d'achat.

- Concours amical de belote interclub à la salle des Aînés de Garganvillar organisé en partenariat avec les clubs de Castelferrus, Castelmayran, St Nicolas de la Grave et Larrazet au total 14 équipes.

Pot de l'amitié offert à tous les joueurs pour clôturer la journée.

- **En décembre**, le traditionnel repas de fin d'année a eu lieu pour clôturer ensemble l'an 2023, dans la Maison des Aînés décorée sur le thème de Noël. Un petit présent a été offert à chaque convive. Les chants de Noël et autres chants de la chorale dirigée par Mélanie Martinez, chef de chœur, ont égayé notre succulent repas préparé par nos amis Alain et Marie-Ange Delluc.



Marche de santé du vendredi matin

Tous les vendredis, nous vous proposons une randonnée pédestre, marche de santé de 4 à 5 kilomètres, avec un départ à 9 heures précises devant la maison des Aînés, et en fonction des conditions climatiques.

Pour cette année 2024 plusieurs projets de manifestations se dessinent

Comme, entre autres, la sortie d'une journée en bus à Mazerolles en Dordogne avec promenade en calèche, promenade en gabarre et repas à midi avec dégustation.

SWEET FORM 82

On rempile pour une 3ème année !



L'association vous propose 3 cours mixtes par semaine :

- Le mardi de 19h à 20h : Danse Fitness (cours de cardio dansé), le jeudi de 19h à 20h : Gym Tonus (renforcement musculaire sur une musique rythmée) et en suivant :
- Le jeudi de 20h à 21h : Gym douce-Yoga. Les cours du jeudi ne sont pas accessibles aux enfants.

L'adhésion annuelle est de 60 € pour les adultes à partir de 16 ans et 40 € pour les enfants (tarif pour la Danse Fitness).

On peut adhérer à n'importe quel moment de l'année. Notre force est d'allier la convivialité et la joie de vivre de nos petits villages à une qualité de prestation des cours.

La bienveillance et la variété des séances les rendent entraînantes et s'adaptent aux adhérents. Elodie, notre animatrice qualifiée, souhaite partager sa passion et son expérience professionnelle d'enseignante lui permet d'être très pédagogue.

Elle prend le temps de vous citer les muscles qui travaillent, de recadrer les postures pour ne pas se blesser et surtout d'imager les exercices plus pénibles avec humour pour que tout devienne plus facile.

Loin des clubs ennuyeux et trop structurés qui peuvent démotiver et lasser, chez nous on peut arriver en retard, ajuster les entraînements en fonction de l'humeur de son corps et cela plaît ! Nous sommes, encore cette année, plus de 50 adhérents.

Notre bureau se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions par email sweetform82@gmail.com ou via la page Facebook de l'association @sweetie82.

Venez nous voir, échangez avec nous et essayez toute l'année, vous ne serez pas déçus.

Le bureau



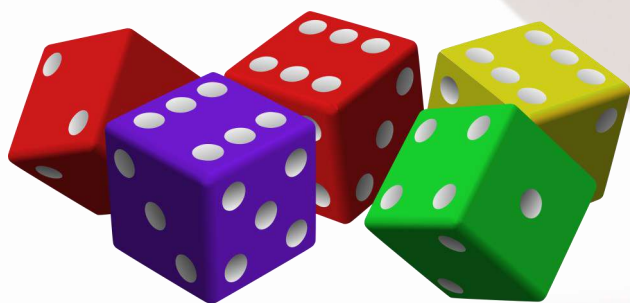
ARC-EN-JEUX



Notre activité (belote, tarot, jeux de lettres etc...) se pratique tous les 15 jours le samedi à 14h30 dans la salle au dessus de la mairie.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants Jean Pierre PASSERAT, Geneviève et Philippe Bely.

Jour de l'assemblée générale



FC LOMAGNE 82

Le club de football se porte bien et les objectifs visés lors de la fusion des 4 villages (Garganvillar, Larrazet, Lavit et Beaumont) sont réalisés pour le plus grand bien du sport et du football en Lomagne.

- L'équipe fanion a joué les premiers rôles toute la saison et laisse échapper la montée en régional lors des derniers matches.
- L'équipe 2 se maintient en départementale II dans un championnat relevé ce qui est un vrai exploit.
- L'équipe 3 obtient des résultats contrastés en départementale III.

Les 17 ans encadrés par Valentin PIEULHET remporte le championnat et la coupe du Tarn-et-Garonne.

Les 15 ans remportent le championnat élite et la coupe du Tarn et Garonne. Une saison exceptionnelle pour ces 2 équipes.

Avec 3 équipes séniors, une équipe féminine, une équipe dans chaque catégorie de jeunes à 11 et plusieurs dans le jeu à 8 et à 5 le regroupement offre une place à tous les jeunes qui veulent faire du sport mais aussi au moins jeunes puisque une équipe loisir évolue régulièrement à Garganvillar et une autre à Beaumont de Lomagne.

Les résultats de ce début de saison sont encourageants dans toutes les équipes ; l'équipe 1 et 2 jouent le haut du tableau, les 15 ans et 17 ans font partie des meilleures équipes du département et disputent le championnat régional.

Notre école de football accueille les enfants dès l'âge de 5 ans désireux de faire du sport. Notre priorité en ce qui les concerne reste la recherche du plaisir, l'intégration sociale, le respect envers les partenaires, les adversaires et l'arbitre. N'oublions pas : ce n'est qu'un jeu et ce ne sont que des enfants !

Encore un grand merci à la municipalité pour son intérêt à notre sport qui assure la pérennité d'une activité sportive dans notre village.



JC FILIPE
07 70 39 67 87



L'équipe des 5 à 8 ans



L'équipe des 9 à 12 ans



L'équipe des 15 ans



L'équipe des 17 ans

LA GAZETTE BOULISTE

L'Assemblée Générale de la pétanque Garganvillaraise a eu lieu Dimanche 3 Décembre au boulodrome en présence de nombreux licenciés.

Après le petit mot du président Albert Viriato le bilan financier a été détaillé par le trésorier et l'assistance a pu constater la bonne santé du Club.

Le bilan, sportif s'est attardé sur la participation du club à tous les championnats départementaux par équipe : 2 en vétérans, 2 équipes féminines, 1 équipe en jeu provençal et 4 équipes open.

Deux des équipes ont eu la chance d'aller aux phases finales et l'équipe de provençal s'offre l'accession en 1ere Division.

Espérons une saison aussi riche que la précédente, avec surement 1 ou 2 équipes supplémentaires suite à l'arrivée de nombreuses recrues.

Les projets 2024 ont été présentés à l'assistance avec :

- Le 9 mai : tête à tête le matin et doublette seniors et féminin l'après midi
- Le 9 juin : triplette provençal 3 parties limité 16 équipes
- Le 7 juillet : triplette mixte toutes catégories
- Le 22 juillet : doublette toutes catégories
- Le 10 septembre : doublette vétérans 4 parties

Notre incontournable soirée Tapas Bandas aura lieu le Samedi 20 juillet 2024.

Cette Assemblée Générale a bien sur été suivie d'un sympathique et raisonnable apéritif dinatoire.

Le Président, ainsi que tous les membres du bureau vous souhaitent d'agréables fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.





Trail de Terrides

Déjà 5 ans que l'idée d'organiser une course à pied dans notre village a vu le jour. L'objectif était d'animer Garganvillar le jour de la fête votive mais aussi de faire connaître le Château de Terrides un patrimoine chargé d'histoire où la nature a repris ses droits depuis l'époque médiévale. Les récompenses et cadeaux à l'inscription sont exclusivement composés de produits locaux, de quoi mettre en valeur les artisans du village et ceux des alentours.

Noisettes, crème de châtaignes de Yoann Miramont, Ail blanc et violet de GAEC Guiraud, melon de la ferme du Bénac, miel Necty de Valérie Sarraut. Une journée de partage entre les 60 bénévoles et des sportifs passionnés de nature et l'occasion de redécouvrir l'éclade, moules cuites à la paille, pour un repas «garganvillartuesque» à l'ombre des marronniers centenaires.

Avec 253 participants lors de la dernière édition, nous avons dépassé toutes nos espérances. Aussi le succès de l'évènement nous oblige à modifier la date de la course pour 2024 ce qui permettra à tous les bénévoles d'apprécier et de profiter pleinement de la journée.

L'évènement aura lieu le dimanche 1^{er} septembre et comprendra 4 épreuves : une randonnée de 12km, une course de 13km, un trail de 23km et une course enfant. J'invite d'ailleurs tous les enfants de l'école à participer à cette course très conviviale (la participation est gratuite) un ravitaillement et des cadeaux sont prévus spécialement pour eux.

Les inscriptions débuteront le 1^{er} avril sur le site <https://www.finishers.com/course/trail-de-terrides> ou auprès de JC FILIPE 07 70 39 67 87 pour une meilleure organisation ou sur place le jour même.



Le départ



Les volontaires



L'éclade de moules à la paille



Mr le Maire et l'ensemble des bénévoles pour la « paëlla » du soir préparée par Alain et Marie-Ange DELLUC

Association Communale de Chasse Agréée De **GARGANVILLAR**

Cette année encore, nos manifestations ont rencontré un grand succès, l'ACCA tient sincèrement à vous remercier pour votre participation et votre enthousiasme.

On a eu la chance d'accueillir l'Association des Chasseurs au Vol (l'art de chasser avec un oiseau de proie) ce qui fût une grande découverte pour le plus grand nombre.

Lors de notre assemblée générale, notre trésorier a souhaité prendre sa retraite bien mérité après 50 années passées à ce poste.



La médaille d'honneur de la fédération des chasseurs lui a été remise.

Un grand merci au nom de tous les chasseurs à Monsieur Jean-François STAMM pour son engagement au sein du bureau de l'ACCA.



L'ACCA se tient à la disposition des agriculteurs et des habitants de la commune :

- pour tout problème de dégâts dû aux animaux nuisibles, plusieurs piégeurs sont prêts à intervenir.
- pour le maintien et la réalisation de jachères « faune sauvage », plantations et entretiens de haies, et de tout aménagement du territoire favorable à la faune.

Le bureau



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes Terres des Confluences est en cours d'élaboration.

Où en sommes-nous ?

Une première version du projet de PLUi-H a été arrêtée en conseil communautaire le 6 février 2020. La consultation des personnes publiques associées, autres organismes et instances spécifiques (CEPENAF, Préfet, CRHH, MRAe) s'est déroulée jusqu'en octobre 2020. Néanmoins, au vu de certains avis reçus, le projet de PLUi-H nécessitait d'être réajusté en vue d'un nouvel arrêt.

Suite à ces modifications, le projet de PLUi-H a été arrêté pour une seconde fois en conseil communautaire le 16 février 2023. Le projet a été consulté jusqu'à août 2023 et il va rentrer dans sa phase d'enquête publique le 16 octobre pour une durée de 33 jours jusqu'au 17 novembre.

Ultérieurement à ces phases le projet va être réajusté en intégrant les avis émis lors de la phase de consultation et dans le rapport de la commission d'enquête avant d'être approuvé pour le premier semestre 2024.

Le PLUi-H de la Communauté de communes

Le PLUi-H, socle commun à toutes les communes membres, sera une traduction réglementaire d'un projet de territoire permettant de réfléchir sur des outils à mettre en place pour un aménagement du territoire intercommunal plus cohérent et co-construit.

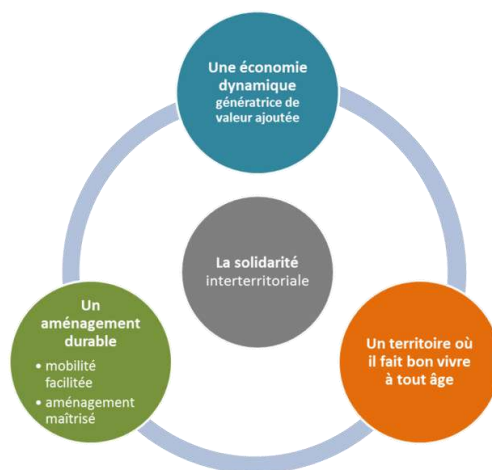
Ce document traduira des objectifs communautaires sans gommer les spécificités des communes et freiner les projets communaux mais les coordonner afin de préserver une cohérence et maintenir des objectifs.

Le PLUi-H permettra à la Communauté de Communes de se doter de moyens d'actions pour :

- Mettre en œuvre un urbanisme durable mais respectueux des caractéristiques des communes,
- Renforcer la dynamique collective du territoire dans un principe de solidarité territoriale,
- Conforter le projet de territoire et œuvrer pour sa mise en application,

- Faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme à l'appui d'un document unique,
- Mutualiser les coûts et disposer de moyens techniques et des compétences nécessaires pour la production d'un document de planification,
- Arbitrer entre programmation de l'habitat, planification urbaine et capacité de la collectivité à assurer un niveau de services et d'équipements suffisant pour les habitants et l'accueil d'une population nouvelle.

L'élaboration du PLUi-H constitue donc un enjeu majeur dans la mesure où il va permettre de traduire notre projet de territoire à l'échelle des 22 communes en apportant une réflexion globale et transversale et de répondre aux enjeux formulés dans le cadre du diagnostic.



La phase d'Enquête publique Du 16 octobre 2023 au 17 novembre 2023

La Communauté de Communes avait mis en place un registre dématérialisé, sur lequel se trouvait le dossier d'enquête publique ainsi qu'un onglet pour y déposer des observations. Il vous a été possible de prendre rendez-vous avec la commission d'enquête.

Vous avez été nombreux et nombreuses à participer activement à cette démarche, étape importante pour le vote final du projet.



TRAVAUX



28 Février 2023

Remplacement des cuves de gaz, par notre nouveau prestataire **ANTARGAZ** avec un service similaire et un tarif plus attractif pour l'ensemble des bâtiments communaux. Les cuves de gaz derrière la salle des aînés, de l'Eglise ont également été changées.

Nouvelle cuve ANTARGAZ



Ci-dessus: enlèvement de la cuve enterrée du bâtiment scolaire près de la cantine.

Ces travaux ont été effectués durant la période des vacances scolaires d'hiver afin de ne pas perturber le bon déroulement des classes en journée et assurer la sécurité des élèves et du personnel enseignant.

Au centre du Bourg : réhabilitation de la maison de Gérard Tatareau, acquise par la commune à des fins locatives.

Un premier logement en cours d'achèvement avec une location prévue au 1er décembre 2023.

Mise en conformité des bâtiments communaux au regard de la loi sur l'accessibilité des ERP, (**Etablissements Recevant du Public**) pour les personnes à mobilité réduite. Cette mesure ne concerne pas uniquement les personnes en fauteuil roulant, mais également prend en compte les familles avec enfants en poussette, les déficiences visuelles ou auditives et les personnes de petite taille.

Les 14 bâtiments communaux (Ecoles, cantine, mairie, Agence Postale, dépôt de pain, stade, vestiaires, boulodrome, cimetière, Eglise, salle polyvalente, salle des aînés, salle des fêtes, local de la chasse) feront l'objet d'une mise au point progressive dans cet objectif. La Direction Départementale des Territoires de Montauban a accordé à la commune un délais raisonnable compte tenu du coût que représente cette mise en conformité sur les bâtiments existants.



Le terrain Multisport

L'installation d'un city-stade est un moment important dans la vie d'une commune. Cet équipement sportif apporte de nombreux avantages à une ville ou un village. Les habitants peuvent y pratiquer leur sport favori en plein air, avec tous les bienfaits qu'apporte une activité physique. En libre-accès, chacun peut y accéder quand il le souhaite. Vous pouvez également imposer des heures d'ouverture pour ne pas gêner les voisins du terrain. Si vous n'avez pas de gymnase dans votre commune, c'est un excellent compromis pour offrir des installations sportives de qualité à vos habitants. Mais au-delà de stimuler la pratique sportive, le terrain multisport est un vrai lieu de rencontre intergénérationnelle. On y vient pour voir des amis, parler de la vie communale...

Pourquoi ne pas organiser des activités culturelles autour du city-stade ?
Ou des tournois sportifs qui peuvent attirer de nombreux habitants ?

Un terrain multisport profite non seulement aux sportifs de la ville, mais également à toute la communauté. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de l'Etat, du Conseil Départemental et de la communauté de Communes, Terres des Confluences.



Lundi 3 juillet - MOBILISATION CITOYENNE



L'association des maires de France appelait à une mobilisation civique contre les violences envers les élus

Nos communes sont partout en France le théâtre de troubles graves, qui ciblent avec une extrême violence les symboles républicains que sont les hôtels de ville, les écoles, les bibliothèques, les polices municipales. Loin des grandes villes, les petits villages n'échappent pas à cette recrudescence d'irrespect envers les élus et autres symboles de l'autorité locale.

Cette crise renvoie à ce que les maires disent depuis longtemps sur la nécessité absolue de donner aux pouvoirs locaux les moyens et l'entière responsabilité de conduire les politiques de proximité. Au temps des injonctions descendantes doit succéder celui des libertés locales et de la responsabilité. Le Président de l'AMF avait écrit ce jour à tous les maires de France pour les inviter à réunir les habitants de leur commune sur le parvis de chaque mairie le **lundi 3 juillet à midi** pour partager l'Appel des maires de France pour le retour à la paix civile.

Mr le Maire, Christian VIGNAUX, ses adjoints, Mr Guy ASTIÉ, Jean-Claude FILIPPE, Geneviève BELY, son Conseil municipal, Mr DESCAZEUX Robert (ancien maire) et quelques habitants de la commune ont donc répondu à cet appel devant la mairie en témoignage de leur soutien.

Téléthon

2023



La 37^e édition du Téléthon débutée vendredi soir s'est conclue dans la nuit de samedi à dimanche avec une cagnotte finale de plus de 80 millions d'euros, selon l'AFM (l'Association française contre les myopathies).

Au terme du rendez-vous, en milieu de nuit, le compteur de promesses de dons a affiché précisément 80 671 222 d'euros. Une somme qui « témoigne de la confiance et de l'exceptionnelle mobilisation des donateurs, des bénévoles pour cette édition riche en victoires contre la maladie et en promesses pour tous ceux qui attendent le diagnostic, le traitement qui changera leur vie », a salué l'association, coorganisatrice de l'événement depuis sa première édition, en 1987.

Cette manifestation a pu revenir à la rencontre des Français cette année encore avec des animations organisées dans toutes les communes. Cette année encore Garganvillar était au rendez-vous. Pour l'occasion, une manifestation organisé par L'Union des Sociétés Garganvillaraïses a permis de recueillir **560€**. La coordonnatrice départementale accompagnée de se secrétaire ont d'ailleurs partagé ce repas avec l'ensemble des volontaires. A cette somme sont venus s'ajouter les dons d'un montant de **340€** provenant des deux urnes déposées au secrétariat de mairie et au dépôt de pain communal. Le montant global de 900€ a pu être ainsi reversé à l'AFM-TELETHON.

Merci à la générosité des participants et des bénévoles.

Vie Locale

Voici la liste des personnes de la commune dont l'activité professionnelle peut vous être utile au quotidien.

- BARON Pablo, entretien parcs et jardins : 05 63 32 36 41
- BOULANGEOT Daniel, artiste peintre : 05 63 94 46 27
- BRIGITTE Coiffure, « le Bourg » 05 63 95 64 48
- CABALONGA Raymond, auto - entrepreneur Multiservices : 06 22 47 43 07
- CABIANCA Savério, Entreprise BTP SAS Sud Terrassement 06 38 01 87 57
- CAMPING DES ÉTANGS, Société BGR : 09 67 29 02 28
- CENTRE EQUESTRE « Les haras de Clairima » 06 74 68 18 50
- DANGAS Virginie, coiffure à domicile : 06 61 89 13 93
- DELFORT Magalie, naturopathe : 09 84 58 71 16
- DELLUC Marie-Ange, traiteur : 06 71 84 33 95
- FREYD Marine « Accompagnante périnatale » 06 28 97 63 01
- GOSSO Solène (personnalisation d'objets) «**MAGRY CRÉA**» *mail : <https://magrycrea.mywebselsite.net>*
- GRELLOU Vincent, électricien : 06 83 83 94 25
- GUMIERO Johnny, plombier chauffagiste : 05 63 04 74 17
- LANIC Aurore « Assistante maternelle Agrée » 06 75 91 22 56
- LEGEARD Christophe et Estelle « Chambres d'hôtes et gîte » 06 03 11 30 29
- LE GRAN JOUAN, bois de chauffage, Mr DAUZIECH Mikael : 06 77 17 48 05
- MIRAMONT Yohann, producteur marrons et noisettes 06 45 04 11 54
- NOUNOU BLANDINE, Assistante maternelle Agrée : 09 51 87 33 35
- QUALISOL, coopérative agricole : 05 63 95 63 43
- TRAMUZZI Emilie, agricultrice, légumes, poulets rôtis 06 09 39 09 35
- VEUBRET Sophie, Assistante maternelle Agrée : 05 63 95 79 64
- VIGNAUX Patrice, vendeur de gazon, 06 85 62 50 15
- VIZIER Nicolas, Auto entrepreneur Multiservices (BTP) : 06 72 72 33 63

RAPPELS

MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert les:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 9h à 12h

Retrouvez nos actualités sur



DÉPÔT DE PAIN

Le dépôt de pain fait partie des services de proximité essentiels à la vie du village.

HORAIRES :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi

De 7h30 à 10h45

Mr Régis MONTENON assure le service avec enthousiasme et professionnalisme depuis le 25 octobre 2022.

Le pain est fourni par la boulangerie « **LES DOUCEURS DE MALAUSE** ».

Pour toute commande particulière (pain, gâteaux, pizzas, viennoiseries, etc.) vous pouvez vous rapprocher de Régis dès que possible, car les commandes doivent être passées minimum 48 heures avant la date de livraison souhaitée au dépôt de pain communal.

EPICERIE

Depuis 2 ans déjà, le coin épicerie aménagé au dépôt de pain connaît un franc succès. Vous y trouverez les denrées de première nécessité : café, farine, huile, pâtes, sauce tomate, bouillons de légumes, conserves, lait en poudre, chocolat en poudre, sucre en poudre et en morceaux, vin, essuie-tout etc... , à prix coûtant.

Vous pouvez vous approvisionner aux horaires d'ouverture du dépôt de pain.

INSCRIPTION SUR LES LISTES

ÉLECTORALES

Les personnes qui remplissent les conditions d'inscription peuvent s'inscrire sur les listes électorales au secrétariat de mairie tout au long de l'année en cours.

Pour remplir le formulaire, veuillez vous munir d'un justificatif de domicile.

Recensement des jeunes de plus de 16 ans

- Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
- Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ième anniversaire.

Remarque : chaque jeune Français qui devient majeur est désormais inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte :

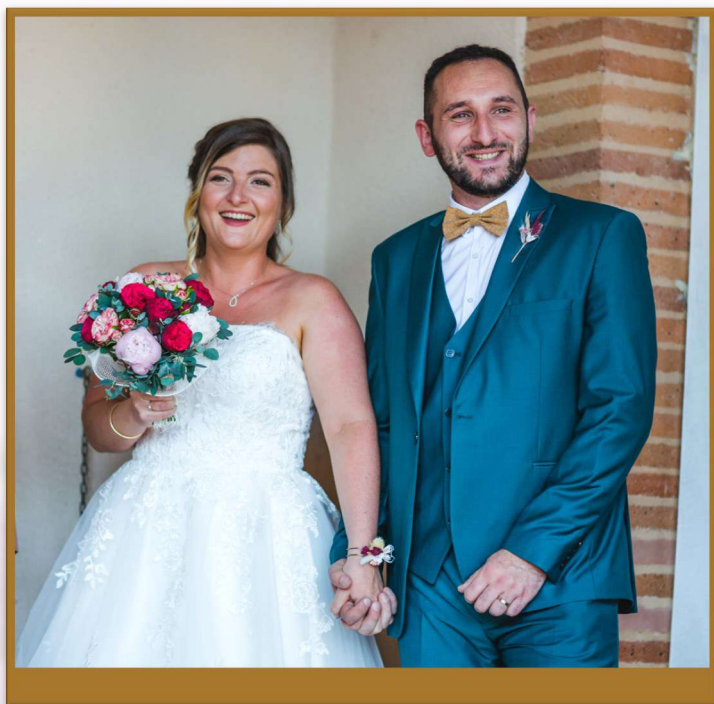
- Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45

Levée du courrier 9h00

- Fermé le samedi.

Les colis et lettres recommandées doivent être déposés avant 11h30. Passé cet horaire aucun enregistrement (recommandé, colissimo ou retrait de numéraire) ne pourra être assuré.

Téléphone : 05 63 95 60 10



**Amandine SOULA
et Jolan MAUREL**
Le 27 mai 2023



**Emilie CORBILLON
et Mickaël DAUZIECH**
Le 4 juin 2023

NAISSANCES



BON Ezio
Le 6 avril 2023

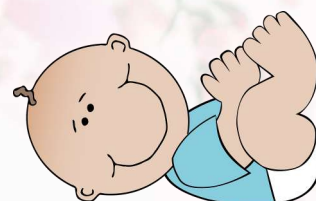


FREYD Milo
Le 1/08/2023

KLIEN-FOUQUET Zahin
le 11/08/2023

(Photo non fournie)

Nos sincères félicitations
aux familles



NOS PEINES

- **BEDOUC Patrick**
Né le 22 mars 1959
Décédé le 2 janvier 2023
- **LAPARRE Lucienne**
Née le 12 janvier 1934
Décédée le 3 avril 2023
- **DUMONT Christophe**
Né le 27 juin 1969
Décédé le 3 mai 2023
- **MONTEUX Sylvie**
Née le 28/02/1958
Décédée le 24 juin 2023
- **LAPARRE Roger**
Né le 7 février 1936
Décédé le 8 juillet 2023
- **RACCA Jeannine (Née SARRAUT)**
Née le 6 février 1940
Décédée le 7 septembre 2023
- **MIRAMONT Claude**
Né le 24 octobre 1956
Décédé le 12 juillet 2023
- **MÉRIC Maurice**
Né le 19 mars 1938
Décédé le 27 août 2023
- **THEILLET Bernard**
Né le 20 décembre 1932
Décédé le 27 décembre 2023

Toutes nos
condoléances
émues pour les
familles frappées
par ces deuils.

Concours des villages fleuris *2023*

